

Le débat sur la date des soldes pose la question des stocks du confinement

Après deux mois de fermeture, de nombreux magasins croulent sous les invendus, notamment dans l'habillement. Les grandes chaînes voudraient brader au plus vite afin de reconstituer leur trésorerie.

Les boutiques indépendantes, elles, entendent vendre au prix fort jusqu'en août pour préserver leurs marges.

Débuteront-ils le 24 juin, le 15 juillet ou le 19 août ? La date des soldes d'été fait débat entre les professionnels et le gouvernement. Le sujet illustre la question vitale que se posent nombre d'entreprises au sortir du confinement : que faire des stocks de marchandise non vendue ? Les commerces dits « non essentiels », frappés par l'interdiction administrative d'ouverture, sont cette fois en première ligne, et notamment les vendeurs d'habillement.

Départs en vacances

Selon nos informations, le gouvernement pourrait choisir la date du 15 juillet et une durée de cinq semaines. Une annonce pourrait intervenir le 25 mai, après le point que fera le Premier ministre sur la deuxième phase du déconfinement.

Le 24 juin était la date prévue avant la crise du coronavirus. Les grandes chaînes de vêtements, les Zara et autres Galeries Lafayette, sont en faveur du statu quo. « La saison est perdue, alors perdue pour perdue autant écouler nos stocks rapidement », explique un cadre des grands magasins, lesquels n'ont toujours pas obtenu l'autorisation de rouvrir leurs navires amiraux du boulevard Haussmann, à Paris, et se retrouvent avec presque quatre mois d'invendus. Pour les

grandes enseignes, le 15 juillet, qui a été évoqué par Bruno Le Maire dans les groupes de travail, est trop éloigné. « Les habitants des grandes villes partiront en vacances et ce seront autant de clients en moins », explique Yohann Petiot, directeur général de l'Alliance du commerce, qui rassemble 450 enseignes.

Les grands de la mode veulent reconstituer leur trésorerie. Les petits, eux, veulent reconstituer leurs marges. Eric Mertz préside la Fédération nationale de l'habillement qui regroupe 40.000 boutiques de prêt-à-porter en France, pour l'essentiel des détaillants indépendants multi-marques et des franchisés. Il demande un début des soldes au 19 août. « Nous voulons disposer de quelques semaines pour vendre nos produits au prix normal », résume-t-il citant l'exemple de l'Italie qui a fixé la date du 22 août. Mais il pressent qu'il n'obtiendra pas gain de cause et fulmine : « le gouvernement nous demande de travailler sur la relocalisation de la production de vêtements et il va donner une prime aux grandes chaînes internationales qui fabriquent en Asie ». Les indépendants de la mode totalisent pourtant l'équivalent de 2,5 milliards d'euros de stocks.

Un mois de préparation

Tel Salomon, le ministre de l'Economie pourrait trancher pour la mi-juillet, soit après la fin de l'état d'urgence sanitaire, le 10 juillet. Dans tous les cas, les enseignes de mode souhaitent que la date des soldes d'été soit fixée prochainement. « Il faut environ un mois pour les préparer, notamment en termes de communication », indique Yohann Petiot.

Le débat reste toutefois théorique. Depuis plusieurs années, les chaînes multiplient les promotions et les ventes privées avant l'ouverture des soldes. Le phénomène est encore plus fort après le confinement. Les boutiques indépendantes ont demandé en vain l'interdiction de la publicité sur les rabais à partir du 11 mai. De fait, en ligne ou dans les magasins, les étiquettes « - 50 % » fleurissent déjà. Il faut bien écouler les pièces de demi-saison, imperméables et autres vestes qui ne se sont pas vendues en mars-avril, et ne se vendront pas plus en juillet.

L'Institut français de la mode chiffre la chute des ventes à 85 % en avril. Et depuis le 11 mai, les boutiques n'ont retrouvé que la moitié de leur fréquentation du monde d'avant. ■

par Philippe Bertrand

